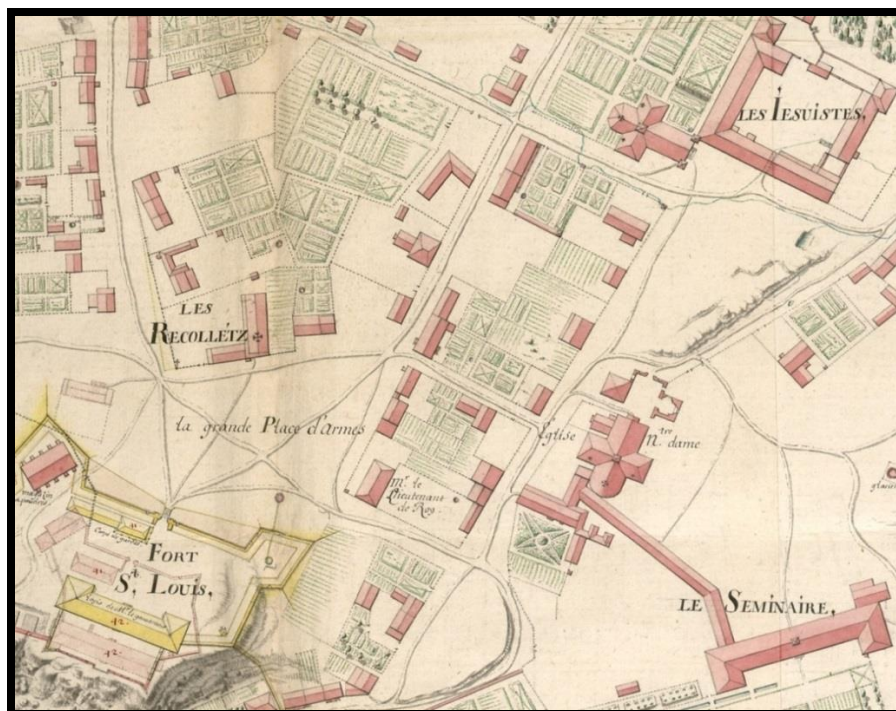


Entente de
développement culturel



Rapport de surveillances archéologiques effectuées devant l'hôtel de ville (CeEt-35) et à la place d'Armes (CeEt-621) à Québec, au printemps 2012



Manon Goyette
Archéologue consultante

Mai 2013

Cette entente a été réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et la Ville de Québec.

Page couverture :

Illustration en page couverture : Robert de Villeneuve : *Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France...*, BAC NMC21760.

© 2013
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
Quatrième trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-89552-099-3

**Rapport de surveillances archéologiques
effectuées devant l'hôtel de ville (CeEt-35) et
à la place d'Armes (CeEt-621) à Québec, au
printemps 2012**

Par

**Manon Goyette
Archéologue consultante**

Mai 2013

RÉSUMÉ

Ce rapport regroupe les résultats de deux interventions archéologiques menées au printemps 2012 dans le Vieux-Québec. Il s'agit de deux surveillances effectuées simultanément lors de travaux d'excavation sur les sites de l'hôtel de ville, où se trouvaient anciennement le collège et les différentes chapelles des Jésuites, de même qu'à la place d'Armes, où se trouve actuellement le monument de la Foi. Sur le site du Collège, Chapelle et Église des Jésuites (CeEt-35), les résultats exposés dans ce rapport permettent de compléter certaines informations déjà colligées par les interventions précédentes, notamment quant à la présence de vestiges associés à l'ancienne chapelle, à l'église et au collège. En ce qui concerne la place d'Armes, qui fait partie du site du Monastère des Récollets (CeEt-621), ceux-ci viennent valider la présence d'un tissu archéologique bien en place, ce qui laisse présumer du potentiel archéologique du site.

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Coordination à la Ville de Québec : William Moss, archéologue principal

Chargée de projet : Manon Goyette, archéologue consultante

Rédaction du rapport : Manon Goyette

Inventaire des artefacts : Manon Goyette

Géomaticien, dessinateur : François Pellerin

REMERCIEMENTS

Cette étude fut rendue possible grâce à William Moss, archéologue principal à la Ville de Québec, lequel nous a octroyé le contrat. Aussi, nous aimerions le remercier personnellement pour la confiance qu'il nous a portée. Tous pour leur collaboration, nos remerciements vont également à deux autres archéologues et anciens collègues membres de son équipe, messieurs Serge Rouleau et Daniel Simoneau, de même qu'à l'ingénieure Chantal Émond et Vincent Marcotte, du Service de la gestion des immeubles. Enfin, nous ne saurions passer sous le silence le travail précieux de notre collègue François Pellerin, que nous remercions pour le professionnalisme dont il fait toujours preuve.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES PLANS ET DES FIGURES.....	v
1.0 INTRODUCTION.....	1
1.1 Le contexte d'intervention.....	1
1.2 Méthodologie.....	2
2.0 LE PROJET DE RÉFECTION DU MONUMENT DE LA FOI À LA PLACE D'ARMES (CeEt-621).....	2
2.1 Bref rappel historique et objectifs archéologiques.....	2
2.2 Résultats de l'intervention (site CeEt-621).....	5
3.0 LE PROJET DE L'HÔTEL DE VILLE : LE SITE DU COLLÈGE ET DE L'ÉGLISE DES JÉSUITES (CeEt-35).....	9
3.1 Bref rappel historique et objectifs archéologiques.....	9
3.2 Résultats de l'intervention (site CeEt-35).....	11
4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	14
BIBLIOGRAPHIE.....	16
ANNEXE : Inventaire des artefacts du site CeEt-35	

LISTE DES PLANS

Plan 1 : CeEt-621 : Localisation de l'intervention de 2012

Plan 2 : CeEt-35 : Localisation de l'intervention de 2012

Plan 3 : CeEt-621 : Stratigraphie de la paroi nord 8A2

Plan 4: CeEt-35 : Plan général des vestiges retrouvés depuis 1971

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de localisation des sites à l'étude, dans le Vieux-Québec (Gracieuseté du MCCQ).

Figure 2 : Plan du 2^e fort Saint-Louis de Québec, exécuté par Jean de Bourdon en 1635. Cette version originale indique par la lettre « p » l'emplacement de la première place d'Armes dans l'enceinte intérieure, au centre des trois corps de logis (Department of Rare Books and Special Collections of the McGill University Libraries; fac-similé conservé à la Cartothèque de l'Université Laval).

Figure 3 : Plan de Bourdon montrant la ville de Québec en 1660. La place d'Armes y est identifiée par la lettre « o », devant la porte du fort Saint-Louis. (Bourdon, *Vray plan du haut et bas de Québec comme il est en l'an 1660*, ANOM, FR 3DFC341C).

Figure 4 : Plan de Robert de Villeneuve illustrant la ville de Québec en 1692, ainsi qu'en jaune, les projets de nouvelles constructions. On peut y voir en face du fort Saint-Louis « La grande Place d'armes » et en haut de celle-ci, les édifices des Récollets. Plus au nord-ouest : la propriété des Jésuites, avec sa troisième chapelle et son collège (*Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France...*, BAC NMC21760).

Figure 5 : Plan de la ville de Québec en 1670. À noter les bâtiments éparpillés devant le fort (A), de même que celui de la Sénéchaussée, identifié par la lettre « N ». (Bourdon, *La ville haute et basse Québec en la Nouvelle-France*, 1670, ANOM, FR 3DFC343A).

Figure 6 : Plan de la ville de Québec en 1685, selon Robert de Villeneuve. À noter : la série de bâtiments dans le secteur sud-ouest de la place d'Armes. Au sud-ouest, la propriété des Jésuites, avec sa troisième chapelle munie de ses deux tours en façade et le collège, avant qu'il ne soit reconstruit en 1725

(Villeneuve, *Plan De La Ville et Chasteau de Québec, fait en 1685, Mesurée exactement* [détail], BAC C17958).

Figure 7 : Plan de la ville de Québec vers 1760, dressé à partir des plans existants à la fin du Régime français. À noter : l'existence d'une chapelle sur la propriété des Récollets, le long de la rue Saint-Louis (*Plan of Quebec, 1760* [1805], BAC NMC20598,).

Figure 8 : Plan du secteur de la place d'Armes en 1799, où l'on peut voir encore les bâtiments associés au complexe du monastère des Récollets. Dans la légende, l'auteur y indique par la lettre « b » que ceux-ci sont en ruines (*Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs...Done in the Engrs Drawing Room Quebec by Wm Hall, Lt Royal Arty 1799*, BAC NMC11088).

Figure 9 : Plan du secteur de la place d'Armes, où l'on ne voit plus le complexe du monastère des Récollets. À noter aussi au nord-ouest : l'église des Jésuites et le marché public (*Plan of the fortifications of Quebec with the new works proposed. Gothr Mann, M. Genl Commandg RI Engr, Quebec 1st August 1804. Drawn in the Engineer's Drawing Room, Quebec, By Capt Wm Hall, Royl Artillery & John B. Duberger, Royl Miliy Surv & Draftsman, 1804*, BAC NMC11082).

Figure 10 : Vue de la place d'Armes, vers 1865. À remarquer la fontaine au centre du parc. (*Place d'Armes, Québec, Canada, 1865*, BAC, copie de négatif : PA-127367).

Figure 11 : Vue du collège et de l'église des Jésuites, vers 1770 (BanQ, P600, S5, PGN42).

1.0 INTRODUCTION

La Ville de Québec nous a accordé au mois d'avril 2012 le mandat d'assurer la surveillance archéologique de travaux d'excavation effectués sur deux sites compris dans le Vieux-Québec, soit celui du Monastère des Récollets (CeEt-621) et celui du Collège, Chapelle et Église des Jésuites (CeEt-35). Le secteur touché par les travaux sur chacun des sites se trouvait respectivement à la place d'Armes à côté de la terrasse Dufferin, entre les rues du Fort, du Trésor, Saint-Louis et Sainte-Anne et sur la rue des Jardins devant l'hôtel de ville (Figure 1).

Pour l'ensemble des deux projets, notre présence fut requise de façon ponctuelle sur le terrain, du 23 avril au 1^{er} juin, ceci, afin d'assurer la protection des vestiges lorsque requise et l'enregistrement des données. En ce qui concerne le site du Collège, Chapelle et Église des Jésuites, mentionnons que les travaux s'étant déroulés dans l'emprise d'une ancienne tranchée, excavée l'hiver précédent par Travaux publics, un certain nombre de vestiges avait déjà été partiellement arraché avant notre intervention. Ces travaux qui s'étaient déroulés en pleine nuit dans des conditions d'urgence, avaient eu pour objectif de réparer à toute hâte le bris d'un aqueduc acheminant l'eau à l'hôtel de ville.

1.1 Le contexte d'intervention

À la place d'Armes, les travaux de réfection du monument de la Foi, effectués par un entrepreneur général, y nécessitèrent l'excavation d'une grande tranchée circulaire au centre du terrain, exactement dans l'emprise de l'ancienne fontaine (Plan 1). Ces travaux eurent lieu du 23 au 27 avril 2012 inclusivement. Hormis une étude de potentiel portant sur le site du Monastère des Récollets (Cloutier, 1992), aucune intervention archéologique n'avait à ce jour été effectuée directement sur ce site, avant notre mandat. Différentes interventions avaient cependant été effectuées sur le site de la cathédrale de la Sainte-Trinité, adjacent à la place d'Armes, de même que dans les rues environnantes (également CeEt-621). Celles-ci avaient permis de démontrer clairement la présence d'un tissu archéologique intact, lequel était l'un des plus anciens du Vieux-Québec.

Au site du Collège, Chapelle et Église des Jésuites (CeEt-35), les travaux d'excavation d'une grande tranchée entre l'aile sud-est de l'hôtel de ville et le trottoir est de la rue des Jardins eurent pour objectif la réfection de la conduite raccordant celle-ci à l'aqueduc municipal (Plans 2 et 4). Ils furent menés par un entrepreneur en excavation et par la Ville de Québec, entre le 21 mai et le 1^{er} juin de la même année. Avant notre intervention, le secteur avait déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques, notamment en 1971 par le Ministère des Affaires culturelles, puis en 1990, 1992 et 1997, par la Ville de Québec. Ces différentes interventions avaient clairement démontré le potentiel

indéniable du site par la découverte de sépultures et de vestiges témoignant de son histoire depuis les débuts de l'occupation du secteur.

1.2 Méthodologie

Selon le mode d'enregistrement des données en vigueur au Québec (système Tikal), l'opération 8 a été attribuée à la surveillance effectuée à la place d'Armes, comprise dans le site archéologique du Monastère des Récollets (CeEt-621). L'opération 9 a également été attribuée à la surveillance menée sur le site du Collège, Chapelle et Église des Jésuites (CeEt-35). Toutes les données ont été enregistrées sur des feuilles de résumé de lots, de même que dans un carnet d'arpentage. Quant aux relevés géoréférencés des vestiges et des tranchées d'excavation, ils ont été effectués au moyen d'une station totale et les données ont été transférées en plan à l'aide d'Autocad. Un relevé photographique a également été pris lors de chacune des interventions et enfin, les artefacts retrouvés ont fait l'objet d'un inventaire sommaire sur Excel à partir du *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés* utilisé à la Ville de Québec.

2.0 LE PROJET DE RÉFECTION DU MONUMENT DE LA FOI À LA PLACE D'ARMES (CeEt-621)

2.1 Bref rappel historique et objectifs archéologiques

À la place d'Armes, l'un des objectifs de notre intervention consistait à vérifier l'état du tissu archéologique et la présence possible de vestiges datant du tout début du Régime français, sous la structure de l'ancienne fontaine.

L'occupation intensive de ce secteur du Vieux-Québec débutant avec l'arrivée de Samuel de Champlain et la construction du premier fort Saint-Louis sur le promontoire du Cap diamant en 1620, c'est en effet vers 1636 que l'on aurait commencé à aménager la place d'Armes en face de ce dernier. Le premier plan nous montrant une place d'Armes à l'intérieur du fort est celui qu'en dressa Jean de Bourdon en 1635 (Figure 2). On peut y voir le deuxième fort Saint-Louis construit en 1626, lequel fut par la suite recouvert de maçonnerie durant une longue phase de travaux qui s'échelonna durant tout le mandat du gouverneur de Montmagny, de 1636 à 1647. Sur ce plan, la première place d'Armes y apparaît dans l'enceinte intérieure du fort, devant le corps de logis de Champlain. Mais malgré la présence de celle-ci dans la cour intérieure du fort, il est possible que le secteur situé devant la porte du fort ait lui aussi servi de champ de parade dès cette date. C'est d'ailleurs le plan de l'ingénieur de Bourdon, dressé en 1660, qui nous montre un premier champ de parade à cet endroit (Figure 3). Encore en 1692, un plan de Villeneuve nous identifie

l'endroit comme étant « La grande Place d'armes », laquelle est sillonnée de sentiers menant directement à la porte du fort Saint-Louis (Figure 4).

Peu avant 1639, il semblerait que les Cents-Associés auraient déjà fait construire une maison sur les terres leur appartenant, en bordure du fort Saint-Louis (Niellon et al., 1990 : 5). C'est peut-être cette même maison qui aurait par la suite logé la Sénéchaussée, siège de la justice dans la petite colonie:

« Peu avant 1639, nous ne savons au juste quand, les Cents-Associés avaient fait bâtir une maison sur leurs terres du cap. Celle-ci, selon Marcel Trudel, avait été construite "pour tenir lieu, (croyons-nous) de maison seigneuriale et d'édifice administratif"; elle était en pierre et comprenait une chapelle à l'étage. Le commissaire général de la Compagnie, F. Derré de Gand, y réside. Durant l'hiver 1639-1640, les Hospitalières y logeront aussi. Où cette maison était-elle située?

Les données sur ce bâtiment sont fort rares. Elles le seraient moins si l'on admettait qu'il s'agit du futur Palais de la Sénéchaussée, siège de la Justice seigneuriale. Il serait logique que ce tribunal, constitué en 1651 par le Gouvernement Lauson, ait alors été logé dans la maison de la Compagnie seigneuresse; mais nous n'en n'avons pas la preuve. Si toutefois tel était bien le cas, les plans attribués à Bourdon de 1660 et 1664 localisent le bâtiment à l'extrémité nord-est de la rue St Louis, en bordure de la Place d'Armes [...]

Quoi qu'il en soit, lors de sa construction, la maison des Cents-Associés devait former plus ou moins un tout avec la chapelle paroissiale et la résidence des Jésuites, sur les terres du domaine seigneurial, "face" au Fort St Louis. » (Niellon et al., 1990 : 6-7)

Bien que l'on sache où exactement, une plate-forme à canon qui « avait à dos » la porte du fort Saint-Louis, aurait aussi occupé le secteur vers 1662¹. Comme la porte du fort faisait face à la place d'Armes, il est possible que cette plate-forme, laquelle ne comptait qu'un seul canon, se trouvât quelque part sur le site. Devant le fort, on retrouvait aussi entre 1664 et 1670 un corps de logis en bois, qui lui aurait servi de corps de garde.

Le premier plan à nous montrer un bâtiment sur le site même de ce qui deviendra la place d'Armes actuelle est celui de Bourdon daté de 1660 (Figure 3). Ce dernier nous montre un bâtiment qui pourrait être celui de la

¹ Cette mention nous vient de la liste des ressources culturelles de Parcs Canada, en lien avec les Lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Québec et des Forts-et-châteaux-Saint-Louis. Bien que présentement, cette banque de données n'est plus accessible, nous avons tout de même voulu en faire mention dans le présent rapport à titre informatif seulement, et ce, même si nous ne pouvons en identifier la source documentaire. Pour retracer ce document, il faudrait refaire une recherche historique, ce qui déborde du cadre du présent mandat.

Sénéchaussée en bordure sud-ouest du site à l'étude. Bien que sur un autre plan du même auteur où la ville nous est représentée à vol d'oiseau, l'édifice de la Justice soit plutôt en bordure de la rue Saint-Anne (Figure 5), un autre plan de 1670 nous situe également le « Palais pour la Justice » à l'angle de la rue Saint-Louis (Figure 6). Il nous montre aussi un autre bâtiment à la limite nord du site, en bordure de la rue Sainte-Anne, dont la fonction n'est pas identifiée. Un troisième bâtiment se trouve également plus à l'ouest dans le secteur de la rue du Trésor, puis un quatrième plus au sud, à l'emplacement de l'actuel Château Frontenac (en dehors de l'emprise du site). Bien que l'on ne connaisse pas non plus la fonction de ce dernier bâtiment, il se peut qu'en outre, il ait été le corps de garde en question.

Au sud de la place d'Armes, en bordure de la rue Saint-Louis, le plan de 1670 nous montre l'apparition d'un bâtiment, là où plus tard on verra apparaître le complexe du monastère des Récollets (Rouleau, 1995 : 84). Selon Niellon, c'est en 1681 que le gouverneur de Frontenac aurait donné l'emplacement où se trouvait la Sénéchaussée aux Récollets :

« Au sud de la rue Ste Anne subsiste le Palais de la Sénéchaussée; devenu bientôt inutile avec la suppression de ce tribunal seigneurial, le Palais n'était plus qu'une "masure" lorsque Frontenac donnera en 1681 cet emplacement ». (Niellon et al, 1990 : 12)

À ce moment, le bâtiment qui abritait le palais de justice de la colonie était vraisemblablement à l'abandon et on suppose qu'il fut démolit peu de temps après.

Dans le secteur sud du site, l'augmentation du nombre de bâtiments représentés sur le plan de Villeneuve, daté de 1685, dénote ensuite une densification certaine du cadre bâti et par le fait même, l'expansion du complexe qui sera plus tard associé au monastère (Figure 7). La superposition du cadastre actuel² au plan de 1685 indique que cinq de ces bâtiments auraient occupé le secteur sud-ouest du site. Également, les fondations de huit autres bâtiments, associés au même complexe, se trouveraient potentiellement à l'ouest des cinq premiers sous la rue du Trésor. Une grande part de ces bâtiments aurait été démolie peu avant 1691, car sur un plan de Villeneuve de la même année, on peut y voir l'apparition de deux nouveaux bâtiments, dont l'un sera marqué d'une croix indiquant qu'il s'agit d'un lieu sacré (Figure 4). Au fil des ans, ce complexe sera complété par différents agrandissements, si bien qu'il en viendra à former un édifice à quatre ailes entourant une cour intérieure. À la fin du Régime français, on verra clairement apparaître au sud du monastère une chapelle à l'angle de la rue Saint-Louis (Figure 8). Cette configuration subsistera jusqu'en 1799, année où le complexe est identifié sur un plan de Mann comme étant en ruines (Figure 9). Enfin, le

² Cette information nous vient de la consultation de la banque de données SIGMA.

complexe aurait été démoli peu avant 1804 (Figure 10) et la maquette de Duberger nous indique que c'est depuis au moins 1808 que le site de la place d'Armes possède sa configuration actuelle.

Durant toute l'évolution de la trame urbaine du secteur à l'étude, ce dernier fit l'objet de très peu de constructions, hormis les quelques bâtiments déjà mentionnés. Les plans historiques indiquent somme toute que le terrain fut pratiquement toujours vacant depuis la première représentation qui nous en est faite en 1660. La plupart des plans produits nous montrent un secteur percé de différents sentiers ou chemins reliés à ceux qui deviendront officiellement les rues du Trésor, du Fort, Saint-Louis et Sainte-Anne. Enfin, plusieurs plans produits dans les années 1690 indiquent le projet de construction d'un puits. Comme le fort Saint-Louis était dépourvu de toute source d'eau, selon la documentation historique consultée et les découvertes archéologiques, ce puits, s'il fut vraiment construit, servait à alimenter en eau la résidence du gouverneur général, de même que ses dépendances et les installations militaires du fort.

C'est finalement en 1820, suite à la construction de la Citadelle, que la place d'Armes aurait perdu sa vocation initiale pour devenir un parc urbain. On ne sait pas précisément quand la fontaine fut construite, mais elle apparaît pour la première fois sur une photographie du secteur prise en direction de la terrasse Dufferin vers 1865 (Figure 11). Quant au monument de la Foi, ce dernier fut installé dans la fontaine en 1914, afin de souligner le tricentenaire de la fondation de la foi au Canada par les Récollets (Jouve, 1917).

Outre les niveaux d'occupation remontant aussi loin qu'aux tous débuts de la colonie, il était donc possible de retrouver sur le site de la place d'Armes les traces des différentes constructions mentionnées précédemment. Avant notre intervention, nous savions que très peu de constructions modernes étaient venues perturber le tissu archéologique des lieux. Il n'y avait que les travaux d'excavation liés à la construction de la fontaine au XIXe siècle qui avaient probablement perturbé les ressources archéologiques en place. Cependant, comme nous ne connaissions pas la profondeur du roc ni l'étendue de ces travaux, nous ne savions pas dans quelle mesure. Une surveillance archéologique des travaux de réfection de la fontaine et du monument de la Foi s'imposait donc, afin de statuer sur cette question et de valider de la présence ou non de vestiges et d'un tissu archéologique intact. De plus, comme le projet prévoyait la conservation *in situ* d'un mur de pierre menant à l'ancienne chambre mécanique de la fontaine, notre mandat fut aussi d'en assurer la conservation durant les travaux.

2.2 Résultats de l'intervention (site CeEt-621)

Après que le monument de la Foi fut enlevé pour restauration, l'ancienne fontaine fut entièrement démolie par l'entrepreneur. Seul le mur de pierre associé à l'ancienne voûte qui menait à sa chambre mécanique souterraine fut conservé (Photo 1). Ainsi, tout le sous-sol de la vieille fontaine fut excavé mécaniquement sur environ 2 mètres de profond sous la surface du sol actuel. Par endroits, la surface du roc, qui présentait d'importantes crêtes, fut également creusée, afin de permettre l'aménagement d'une nouvelle chambre mécanique.



Photo 1 : Mur nord de l'accès à l'ancienne chambre mécanique de la fontaine (Manon Goyette, 2012).

De forme circulaire et mesurant 15,29 m de diamètre, la tranchée excavée couvrait totalement l'emprise de l'ancienne fontaine, sans pour autant couvrir l'entièreté de sa tranchée de construction. C'est la raison pour laquelle sa paroi ne présentait que des sols associés au remplissage de celle-ci, donc contemporains de sa construction vers 1862 et même postérieurs à cette date. Du côté nord, on pouvait cependant observer une stratigraphie différente, laquelle comportait à sa base et à la surface du roc le sol naturel, dans lequel se trouvaient les toutes premières traces d'occupation du site (Photo 2; Plan 3). Ce dernier était composé d'une argile brun rougeâtre compacte, avec pour inclusions des éclats de schiste, du charbon de bois et des traces de briques. Par-dessus, la séquence stratigraphique semblait intacte et permettait de croire qu'elle témoignait d'une succession de couches anthropiques associée à l'évolution du site depuis les tous débuts de son occupation.



Photo 2 : Extrait stratigraphique de la paroi de la tranchée 8A, vers le nord. (Manon Goyette, 2012)

L'enlèvement des fondations de la vieille fontaine permit également de constater la présence de plusieurs vestiges. Outre les murs de l'ancien passage menant à la chambre mécanique, on retrouvait ceux de la chambre mécanique comme telle, de même que ceux de trois conduites, aménagées sous la partie sud de la fontaine (Photo 2). On pouvait aussi voir que la fontaine avait été refaite suite à sa construction initiale, car la maçonnerie de ses fondations présentait deux phases de construction se distinguant par la couleur et la qualité de son mortier.



Photo 3 : Vestiges des canalisations retrouvées sous la fontaine, vers l'ouest. (Manon Goyette, 2012)

Les plus anciennes conduites étaient en fait constituées de deux caniveaux en maçonnerie superposés : soit un égout en dessous et une conduite d'eau

potable par-dessus. Les deux ouvrages ne furent dégagés que partiellement, dans l'emprise de la tranchée qu'ils parcouraient selon un axe orienté est-ouest. Tous deux étaient liés ensemble et le sommet de l'ensemble s'intégrait à la phase de construction initiale de la fontaine, comme s'ils avaient été construits en même temps que celle-ci, soit vers 1862. Les deux caniveaux étaient faits d'un appareil régulier d'assises régulières faites de pierres calcaires grossièrement équarries, puis liées ensemble par un mortier à base de chaux.

D'une largeur extérieure d'environ 1,60 m, le caniveau qui servait d'égout (8A104) était formé de deux murets latéraux insérés dans une crête de roc. Parfois même, c'était le cran rocheux qui servait de parement à son conduit, remplaçant ainsi la maçonnerie. Chaque muret mesurait autour de 0,54 m et chacun de leur parement intérieur était plus ou moins bien dressés. La largeur intérieure du conduit d'écoulement était de 0,42 m et le tout était couronné d'un rang de grosses pierres calcaires ou encore de grès vert, posés à plat au sommet de l'ouverture.

C'est ce rang de pierres qui servait de fond au caniveau d'eau potable situé par-dessus (8A105). Le conduit de ce dernier était plus étroit que celui de l'égout et chacun de ses murets latéraux mesurait autour de 0,37 m. On ne connaît pas la largeur totale de l'ouvrage, puisque du côté ouest, il se poursuivait en paroi. On sait toutefois qu'il mesurait au moins 0,93 m de large.

Vers l'est, le caniveau du dessous se jetait dans un important « brick barrel » encore en fonction et parcourant le site selon un axe perpendiculaire. Mentionnons qu'au fond, on retrouvait une couche de sol qui pouvait témoigner de son utilisation ou encore de son abandon (8A1). Ce sol était constitué d'un loam argileux brun légèrement orangé, lequel comportait de petits nodules de mortier provenant de la dégradation des murets latéraux. En outre, il comportait quelques rares artefacts qui pouvaient témoigner d'une utilisation au cours de la deuxième demie du XIXe siècle : soit un tesson de *creamware* tardif ou de terre cuite fine blanche sans décor, de même qu'un petit fragment de bouteille à gin à quatre épaules, en verre vert foncé et moulée en deux parties.

Enfin, la troisième conduite, quant à elle, était cette fois-ci en grès. Elle avait été insérée à l'intérieur de la première conduite servant d'égout, sans doute dans le but de la remplacer. À cette même occasion, l'aqueduc situé au-dessus avait été brisé et probablement abandonné. Partiellement sectionnée par la pelle mécanique, on pouvait y voir que de l'eau courante y circulait encore. Celle-ci semblait même se déverser vers l'est dans le « brick barrel », où un fort courant d'eau se faisait entendre. Dans un but préventif, il fut décidé par le Service d'ingénierie de la Ville de Québec de remplacer la portion brisée de cette conduite par un segment du tuyau en p.v.c.

3.0 LE PROJET DE L'HÔTEL DE VILLE : LE SITE DU COLLÈGE ET DE L'ÉGLISE DES JÉSUITES (CeEt-35)

3.1 Bref rappel historique et objectifs archéologiques

Les débuts de l'occupation humaine sur le site où se trouve aujourd'hui l'hôtel de ville de Québec remonteraient également aux tous débuts de la colonie, avec l'arrivée des Jésuites. C'est en effet en 1625 que ceux-ci arrivèrent à Québec et très tôt, ils s'installèrent dans leur seigneurie appelée Notre-Dame-des-Anges, en bordure de la rivière Saint-Charles.

En 1629, ils quittèrent temporairement les lieux, conséquemment à la prise du fort Saint-Louis par les Kirke. Ils y revinrent en 1632, suite au traité de Saint-Germain-en-Laye qui restituait le territoire à la France. C'est en 1637 que le terrain de la Haute-Ville leur fut concédé par les Cent-Associés. Ce dernier comportait déjà des bâtiments, dont au moins un appelé « la petite école » et qui leur servira de collège (Simoneau 1990 : 5).

Ce bâtiment, qui leur servait peut-être aussi de presbytère, fut détruit lors du même incendie qui ravagea la chapelle de la Recouvrance et celle du Gouverneur. Les Jésuites furent alors forcés d'intégrer la Maison des Cents-Associés, située à proximité sur le terrain de la place d'Armes. Dans le secteur de la rue des Jardins, ce n'est qu'en 1647 que l'on y verra apparaître un bâtiment appelé « la maison des offices ». Il s'agit probablement d'une première chapelle, laquelle sera graduellement intégrée à une série de bâtiments qui constitueront le collège de Jésuites dans la partie est de leur propriété (Simoneau, 1990 : 9).

Cette première chapelle sera remplacée dès 1650 par une autre, laquelle sera elle aussi remplacée en 1666 par une autre encore plus imposante. Il s'agit du bâtiment que l'on appellera l'église des Jésuites, laquelle sera cette fois-ci située à l'extérieur du collège, à son angle sud-est (Figure 12).

Tombant en ruines, le collège quant à lui sera rebâti en 1725. On ignore si à cette occasion, certains éléments de son ancienne construction furent récupérés, mais on sait toutefois que sa construction nécessita la démolition de la tour ouest de l'église et la reconstruction de sa façade. Le nouveau collège plus symétrique et de forme quadrangulaire sera constitué de quatre ailes, à l'intérieur desquelles se trouvera une cour. On le considérera comme l'un des plus beaux édifices de la ville, avec le château Saint-Louis, le palais de l'intendant et le palais épiscopal.

Après la Conquête de Québec, le collège servit à loger l'armée britannique. S'amorça alors le déclin de l'Ordre des Jésuites, suivi de son abolition pure et simple en 1775. L'enseignement de la communauté étant compromis définitivement, une série de modifications affectèrent dès lors l'ancien collège.

L'église fut démolie en 1807 et l'ancien collège fut saisi à la mort du dernier Jésuite en 1808. On construisit à la place de l'église une halle de boucherie, annexée en 1844 au marché public situé devant la basilique Notre-Dame. Quant au collège, il fut démoli en 1878, après le départ des troupes britanniques. Le terrain fut alors laissé vacant durant seize ans et mis en vente en 1889. C'est la Ville de Québec qui s'en porta acquéreur et on y construisit son hôtel de ville en 1894 (Simoneau 1990 : 8).

Cet événement donna lieu à la toute première intervention dite « archéologique » sur le terrain. Mandaté par le Gouvernement du Québec, Faucher de St-Maurice y effectua en effet des fouilles, suite à la découverte d'une sépulture lors de la démolition du collège. En plus de six sépultures, son intervention permit la découverte de plusieurs vestiges, dont certains associés à la deuxième chapelle, construite en 1650. Ces vestiges furent localisés devant l'entrée principale et actuelle de l'hôtel de ville.

Puis, d'autres interventions archéologiques, plus tardives cette fois, vinrent valider le potentiel du site (Ministère des Affaires culturelles, 1971; Hydro-Québec, 1985, 1986; Ville de Québec 1989, 1990, 1995 et 1997). Celle du Ministère des Affaires culturelles, effectuée lors de la construction du stationnement souterraine de l'hôtel de ville en 1971 (Gagnon et al, 1971), permit de dégager une bonne part des vestiges de la partie sud de l'église construite en 1666. Cinq sépultures y furent de plus exhumées.

Les interventions menées par la Ville de Québec avaient également permis de trouver d'autres sépultures, à l'intérieur du périmètre présumé de celle-ci. En 1995, six autres sépultures y avaient ainsi été mises au jour (Desgagné 1995 : 15), de même que ce qui semblait être une partie du mur de refend de la nef. Le tracé de l'église avait de plus été reconstitué à partir des données cumulées depuis 1971, par le biais d'un rappel au sol. Quant à la deuxième chapelle, d'autres vestiges associés à celle-ci avaient enfin été retrouvés (Quesnel et al, 1992 :29), en plus de deux autres sépultures, toujours devant l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Compte tenu de la présence de vestiges à chaque intervention effectuée sur le site et du risque d'y retrouver d'autres sépultures, notre objectif fut d'assurer une surveillance durant l'excavation mécanique de la tranchée permettant la pose de la nouvelle conduite. Cette tranchée devait être creusée entre l'aile sud de l'hôtel de ville et l'aqueduc principal de la rue des Jardins, à l'angle de la rue Buade (Plans 2 et 4). D'après les données colligées, les risques d'y trouver les vestiges du coin sud-est du collège étaient élevés, de même que ceux d'y trouver les vestiges de l'église.

3.2 Résultats de l'intervention (site CeEt-35)

Orientée selon un axe E\O, la tranchée en question fut excavée sur un peu plus de 3 mètres de profondeur et ce, au travers des sols et du roc en place. Elle mesurait environ 5,90 m de large sur 29,50 m de long. Cinq murs en maçonnerie y furent mis au jour.

Situés à moins de 0,55 m de l'aile sud de l'hôtel de ville, deux de ces murs formaient à angle droit le coin sud-est d'un bâtiment, probablement le collège des Jésuites (Photo 4). La surface résiduelle de l'aménagement se trouvait à 47,72 m, soit à près de 0,90 m sous la surface du sol actuel. La construction avait pour base d'appui la surface très inégale des crêtes du roc sous-jacent. Le mur est de l'aménagement mesurait 0,77 m de large et était conservé sur une hauteur résiduelle de 8 assises. Quant au mur nord, celui-ci ne fut pas dégagé sur sa pleine largeur et il n'était conservé que sur une seule assise de haut.



Photo 4 : Vestiges du mur sud du coin sud-est du collège des Jésuites, vers l'est. (Manon Goyette, 2012)

L'ensemble se trouvait à une quarantaine de centimètres d'un autre ouvrage, qui était formé de deux autres murs en maçonnerie (Photo 5). Ces derniers étaient imbriqués à angle droit pour former le coin nord-ouest d'un autre édifice, situé immédiatement à l'est du collège. D'après la documentation historique et les découvertes antérieures, il s'agirait des vestiges de l'église des Jésuites, soit la troisième chapelle, construite en 1666. L'emplacement du coin de ces vestiges ne correspondant pas à l'emplacement du mur ouest de l'église et se trouvant à quelques 3,88 m plus à l'ouest, on pense qu'il pourrait s'agir ici du coin de la tour ouest du bâtiment, démolie en 1725 lors de la reconstruction du collège (Figures 4 et 6).



Photo 5 : Vestiges du coin nord-ouest de l'église des Jésuites, construite en 1666, vers le sud-ouest. (Manon Goyette, 2012)

L'ouvrage en question était conservé sur environ 1,56 m de haut et sa surface se trouvait à 4,80 m, soit à environ 0,50 m sous la surface du sol actuel. Il n'était dégagé que sur son parement nord, lequel avait déjà été ébréché par endroit par une pelle mécanique. L'autre parement du mur n'était pas apparent et se trouvait plus au sud que la limite de tranchée. Constitué d'un appareil irrégulier de pierres calcaires jetées à tout venant ou parfois assisées maladroitement, son empiètement reposait directement sur le roc, sous la partie exposée du mur de laquelle il était en saillie de 0,50 m. La partie

exposée du mur, quant à elle, était constituée d'un appareil d'assises régulières de pierres calcaires. Elle comportait encore deux assises résiduelles et n'était dégagée que partiellement sur 0,35 m de large. L'extrémité ouest du mur formait un angle droit avec l'amorce d'un autre mur très peu dégagé et se dirigeant vers le sud. À cet endroit, la base de l'ouvrage formait un fruit assez massif et imposant.

Enfin, une couche de démolition butait contre le sommet de tous ces murs, y compris ceux du collège. Cette couche était composée essentiellement de débris de démolition pouvant être associé au dérasement soit de l'église, du collège, ou encore des deux. Elle se composait de mortier à base de chaux, de fragments de pierres calcaires et d'autres débris de matériaux de construction datant du Régime français. L'on pense notamment à des briques françaises et des carreaux à plancher en terre cuite commune rouge de fabrication locale, de même que de petits carreaux en terre cuite commune rosâtre et non glaçurée, d'origine française et couramment utilisés au Régime français pour la construction d'âtre ou encore de fourneau-potager. Outre ces débris, l'assemblage d'artefacts qui s'y trouvaient témoignait d'une déposition au cours du troisième quart du XIXe siècle, comme des tessons de terre cuite fine jaune, un cul de bouteille à bière en verre vert foncé fait au moule Rickett's, des fragments de bouteilles à médicament en verre teinté, de même qu'un peu de poterie locale (annexe).

Finalement, le dernier mur retrouvé se situait du côté nord de la tranchée, en face des vestiges de l'église. Il était en maçonnerie et sa surface résiduelle se trouvait à environ 0,70 m sous la surface du sol actuel. Déstructuré lors de l'excavation initiale de la tranchée au cours de l'hiver précédent, celui-ci apparaissait le long de la paroi sur plus ou moins 4,00 m de long (Photo 6). Il n'était dégagé que partiellement et se poursuivait dans la paroi en direction ouest, sous le remblai de sable qui avait servi à combler la tranchée lors de la réparation effectuée antérieurement sur la conduite d'aqueduc à remplacer. Bien qu'ébréché sur son côté sud, il semblait tout de même orienté selon un axe E/O. Il était conservé sur une hauteur d'environ sur 0,85 m, ce qui correspond à cinq ou six assises. Compte tenu de son état déstructuré, nous ne pouvons pas décrire son mode de construction, pas plus que nous ne pouvons établir sa période de construction, en raison du fait qu'il ne présentait aucun lien avec une stratigraphie en place : son extrémité est butait contre le remplissage en pierre concassée d'une tranchée récente, alors que son extrémité ouest, se poursuivant en paroi nord sous le sable meuble, ne pouvait pas être dégagée pour des raisons de sécurité. Néanmoins, sa position par rapport aux vestiges retrouvés en 1992 plus au nord (Plan 4) permet de constater qu'il correspond à un bâtiment qui se situait devant l'emplacement présumé de la deuxième chapelle construite en 1650. Seule une fouille fine de ce secteur, de même qu'une recherche historique plus poussée permettraient d'identifier ce dernier.



Photo 6 : Vestiges d'un bâtiment inconnu en paroi sud (9A104), vers le nord-ouest. (Manon Goyette, 2012)

4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques effectuées sur les sites CeEt-621 et CeEt-35 au cours du printemps 2012 ont débouché sur la découverte de plusieurs vestiges. Et bien que la cueillette d'informations stratigraphiques y fut assez pauvre, il n'en demeure pas moins que ces deux interventions ont permis d'en connaître un peu plus sur la richesse de leur patrimoine enfoui.

À preuve, l'intervention sur le site du Monastère des Récollets, à l'endroit de la place d'Armes (CeEt-621) aura permis de valider la présence d'un tissu archéologique intact et témoignant peut-être de l'évolution du site depuis les tous débuts de son occupation, sur la surface du sol naturel. Cette évolution, très certainement en lien direct avec la présence des Cents-Associés, des Récollets, mais aussi du fort Saint-Louis à proximité, mériterait d'être vérifiée par des fouilles ultérieures, afin d'en savoir plus sur la fonction commerciale du lieu, mais aussi sur sa fonction militaire.

La même intervention aura permis de plus de constater la présence de vestiges témoignant de l'histoire de l'hygiène publique à Québec, au moment où le site changea de vocation, pour devenir un parc public. La découverte d'un aqueduc en pierres, doublé d'un caniveau drainant les eaux usées constitue en effet un bel exemple de l'évolution de l'hygiène publique dans la ville. On ne sait trop si la présence de ces conduites eut jadis un lien fonctionnel avec la première fontaine aménagée dans le parc peu avant 1862. Mais c'est à compter de 1852 que les autorités amorcèrent la construction du premier système d'aqueduc de la ville et c'est en 1854 que ce système fut doublé du premier réseau d'égout public. Il est aussi intéressant de constater que la conduite d'eaux usées découverte, au départ faite en pierres, puis remplacée par un égout de grès, se jetait dans un « brick barrel » encore

utilisation. Ce type de conduite apparaît au cours des années 1830 dans la ville et peut-être même avant, sur les sites militaires. À voir la vitesse du débit d'eau qu'il contenait, le « brick barrel » découvert est très probablement assez important. Il semble parcourir le site selon un axe NNE/SSO et il resterait à déterminer où il se jette et qu'elle en est sa source. D'éventuelles fouilles permettraient probablement de le dater.

Enfin, il reste beaucoup à faire à la place d'Armes, pour en connaître tout le potentiel et l'évolution. Il serait bon de tenter de localiser les vestiges du complexe associés au monastère des Récollets, mais aussi ceux de la maison des Cents-Associés, de la Sénéchaussée, ou encore de la plate-forme à canon de 1662 et du corps de garde du fort Saint-Louis. Un inventaire archéologique, effectué au moyen de tranchées mécaniques par exemple, permettrait d'en savoir plus au sujet de ces occupations et de positionner des sondages, dans l'éventualité d'une fouille. À tous le moins et compte tenu du potentiel archéologique de ce site dont l'occupation remonterait aux tous débuts de la colonie, il est impératif qu'un archéologue soit mandaté pour assurer une surveillance, chaque fois qu'il y aura des travaux d'excavation. Rappelons aussi que ce site est situé à proximité du Lieu historique national des-Forts-et-châteaux-Saint-Louis, lequel a vu naître la première colonie permanente au pays à compter de 1620. De fait, il constitue l'un des plus anciens secteurs d'occupation de l'Arrondissement historique du Vieux-Québec reconnu par l'UNESCO.

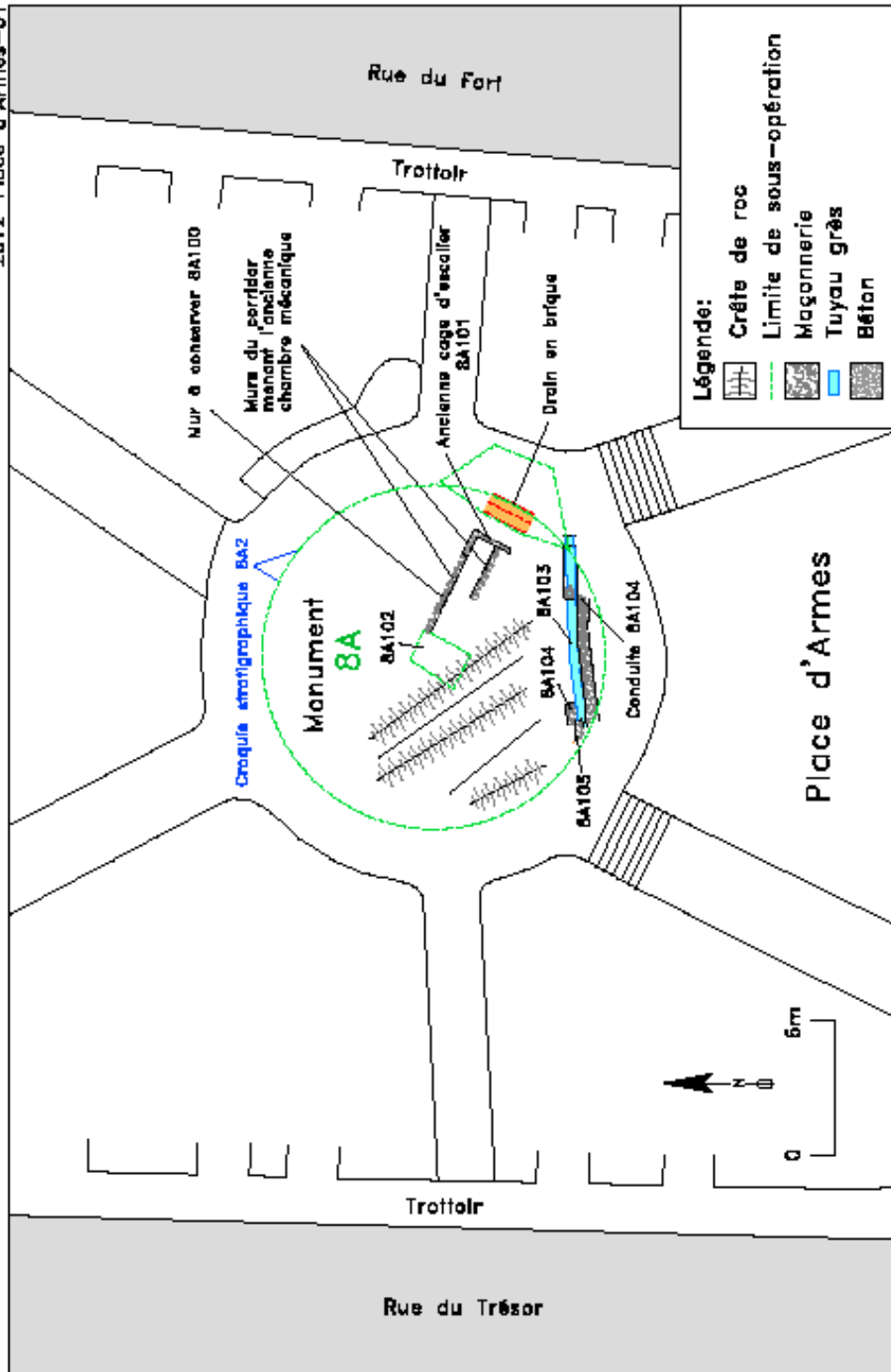
Il en va de même pour le site du Collège, Chapelle et Église des Jésuites (CeEt-35), où les vestiges de la deuxième chapelle, de l'église et du collège sont encore présents et ce, potentiellement très proche des fondations de l'hôtel de ville. Il reste aussi probablement un certain nombre de sépultures, dont l'exhumation doit absolument être faite dans les règles de l'art. La fouille minutieuse du tissu archéologique encore présent et intact permettrait de documenter l'histoire des Jésuites et l'évolution du site, notamment en ce qui concerne ses fonctions d'éducation et d'inhumation au sein de la colonie de la Nouvelle-France. La fouille du tout le secteur situé devant l'hôtel de ville, déboucherait vers une meilleure compréhension de l'agencement des bâtiments qui s'y trouvaient et de leur évolution, depuis le Régime français jusqu'à aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- 1917 Jouve, M. *Le 3^e centenaire de l'établissement de la Foi au Canada*, Québec, P. Odoric, M. Jouve, O,F.M.
- 1983 Xavier-Chouinard, François. *La ville de Québec, histoire municipale. I- Régime français*, Québec, La Société historique de Québec, Cahiers d'Histoire no. 15.
- 1990 Niellon, Françoise et al. *Examen critique des recherches concernant la sépulture de Samuel de Champlain*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.
- Simoneau, Daniel. *Le collège et la chapelle des Jésuites, Évaluation préliminaire du potentiel archéologique*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.
- 1992 Cloutier, Pierre. *Bref historique de l'occupation des anciens terrains des Récollets à la Haute-Ville de Québec*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.
- Simoneau, Daniel et al. *Interventions ponctuelles 1992, Rapport de surveillance archéologique*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.
- 1993 Cérane. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993, Volume1: Rapport Final*, Québec, Document inédit déposé au MCCCCFQ.
- 1994 L'Anglais, Paul-Gaston. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et pour les écofacts*, CÉLAT, Université Laval, Document inédit.
- 1995 Desgagné, Anne. *Secteur de l'hôtel de ville et berges de la rivière Saint-Charles en bordure du Parc Cartier-Brébeuf, Surveillance de travaux d'aménagement*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.
- Rouleau, Serge. *Recherches archéologiques sur le Monastère des Récollets à Québec (CeEt-621)*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

- 1998 Rouleau, Serge. *Rapport d'intervention ponctuelle 1998*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.
- Cérane. *Territoire Montmorency, Secteur Orléans, Surveillance archéologique, projets souterrains, 1997*, Québec, Rapport inédit déposé au MCCCCFQ.
- 2000 Rouleau, Serge. *Rapport d'activités archéologiques, interventions ponctuelles 1999*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine.
- 2005 Picard, Philippe. *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg, Travaux de Gaz Métro 2004*, Berthier-sur-Mer, Document inédit déposé au MCCCCFQ.

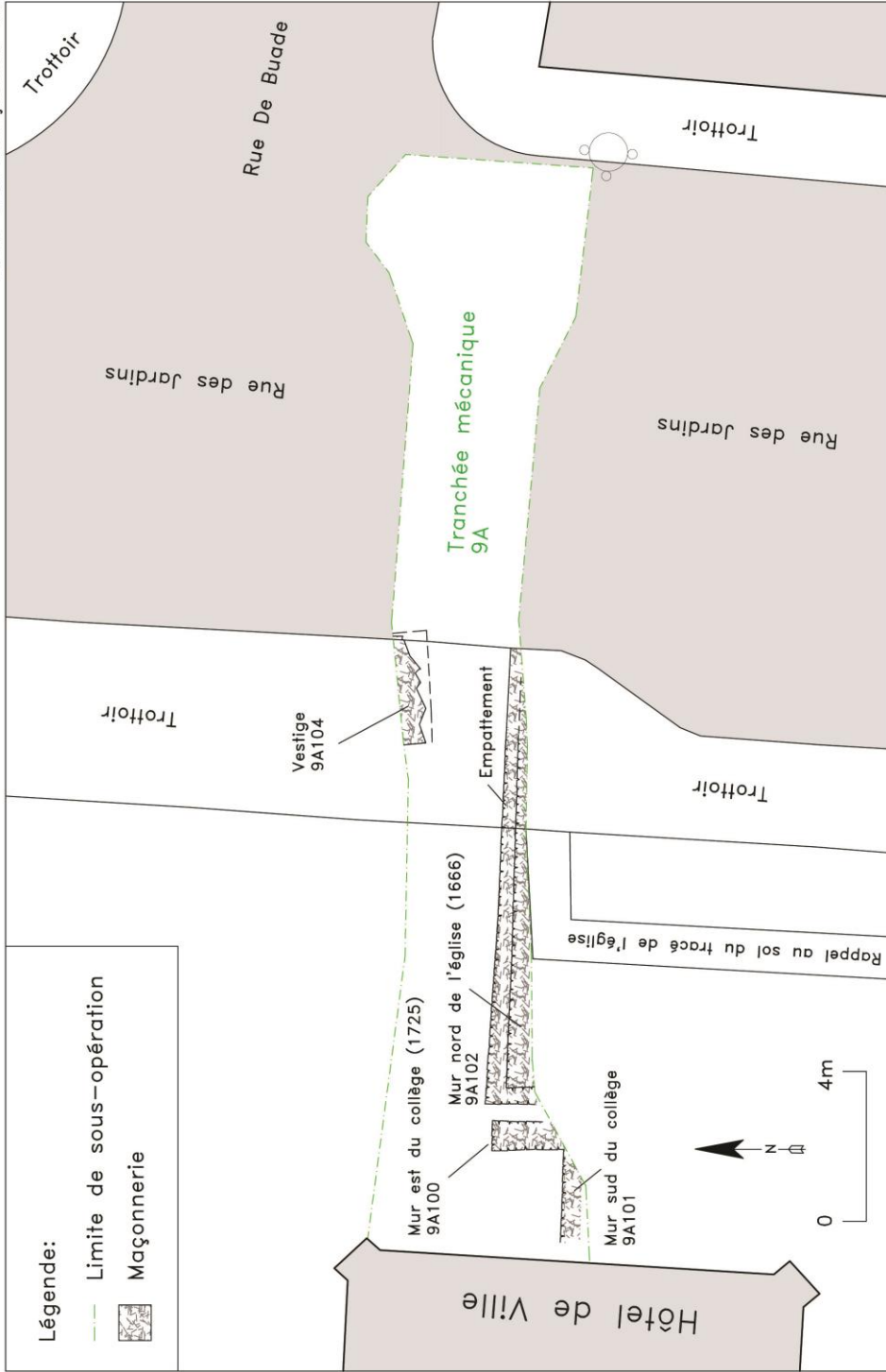
PLANS



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Relié et dessiné par F. Pellerin

Plan 1. CeEt-621, Localisation de l'intervention 2012



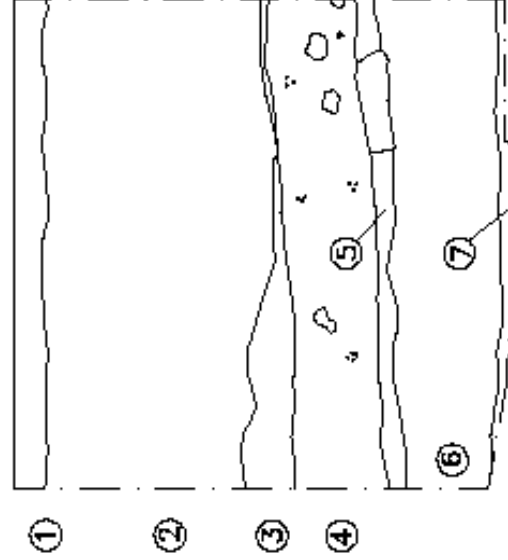


Plan 2. CeEt-35, Localisation de l'intervention 2012



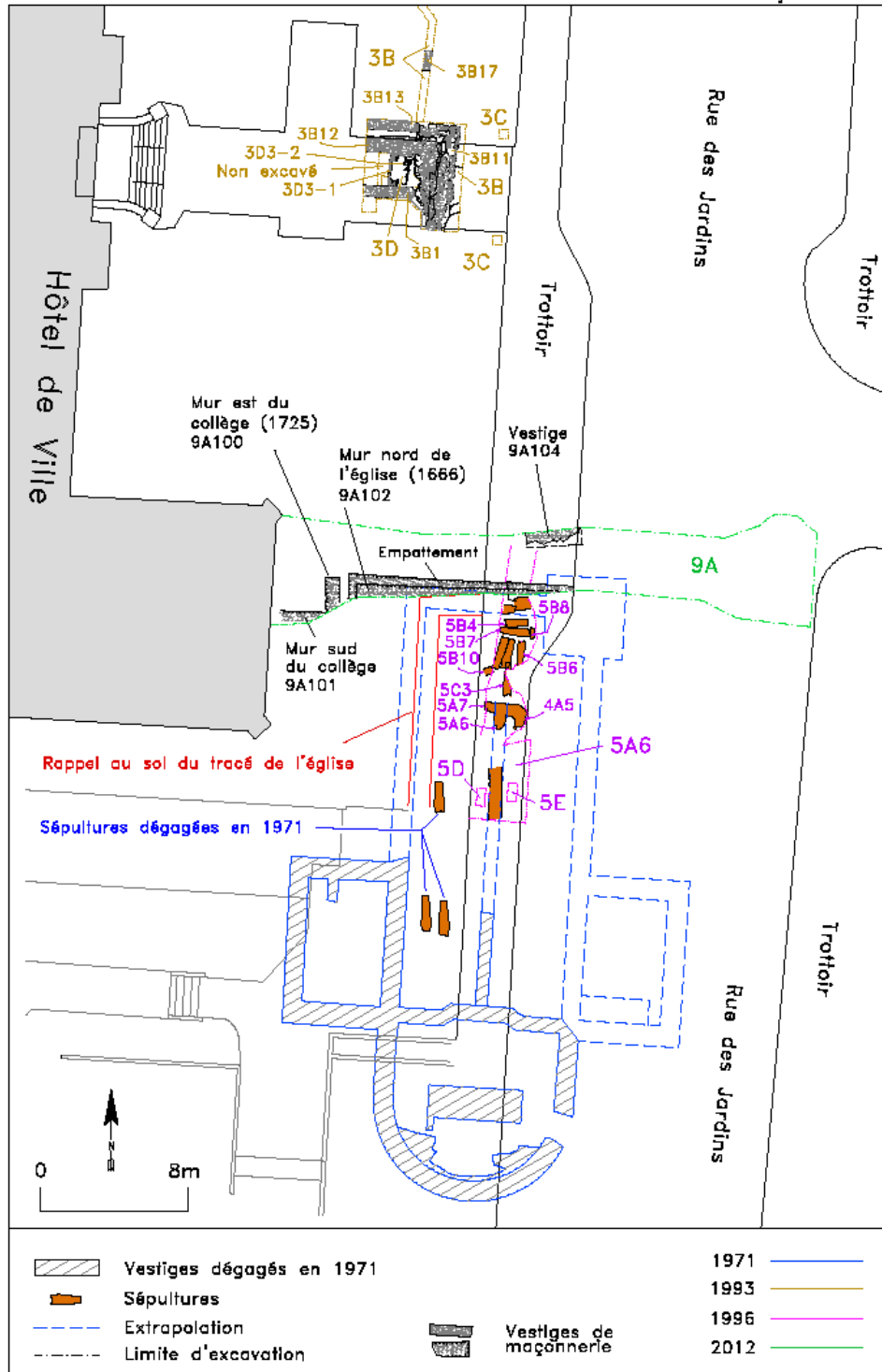
Description des couches :

- 1) Pavé uni
- 2) Pierre concassée, meuble
- 3) Sable jaune, meuble
- 4) Loam argileux brun-gris, friable, avec Inclusions d'éclats de pierres calcaires ou schiste (30%) et de nodules de mortier (20%)
- 5) Loam argileux brun rougeâtre, friable à + ou - compact, avec inclusions de gravier (15%), fragments de calcaire ébauché (10%) et mortier (2%)
- 6) Argile brun rougeâtre homogène, friable à + ou - compact, avec inclusions d'éclats de schiste (roc; 20%), charbon de bois (1%) et fragments de briques (1%)
- 7) Même sol que la couche 6, mais avec beaucoup de roc décomposé



0 50cm

Croquis fait sur le chantier sans échelle



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Dessiné par F.Pellerin



Plan 4. CeEt-35, Plan général des vestiges depuis 1971

Figures



Figure 1 : Plan de localisation des sites à l'étude, dans le Vieux-Québec (Gracieuseté du MCCQ).

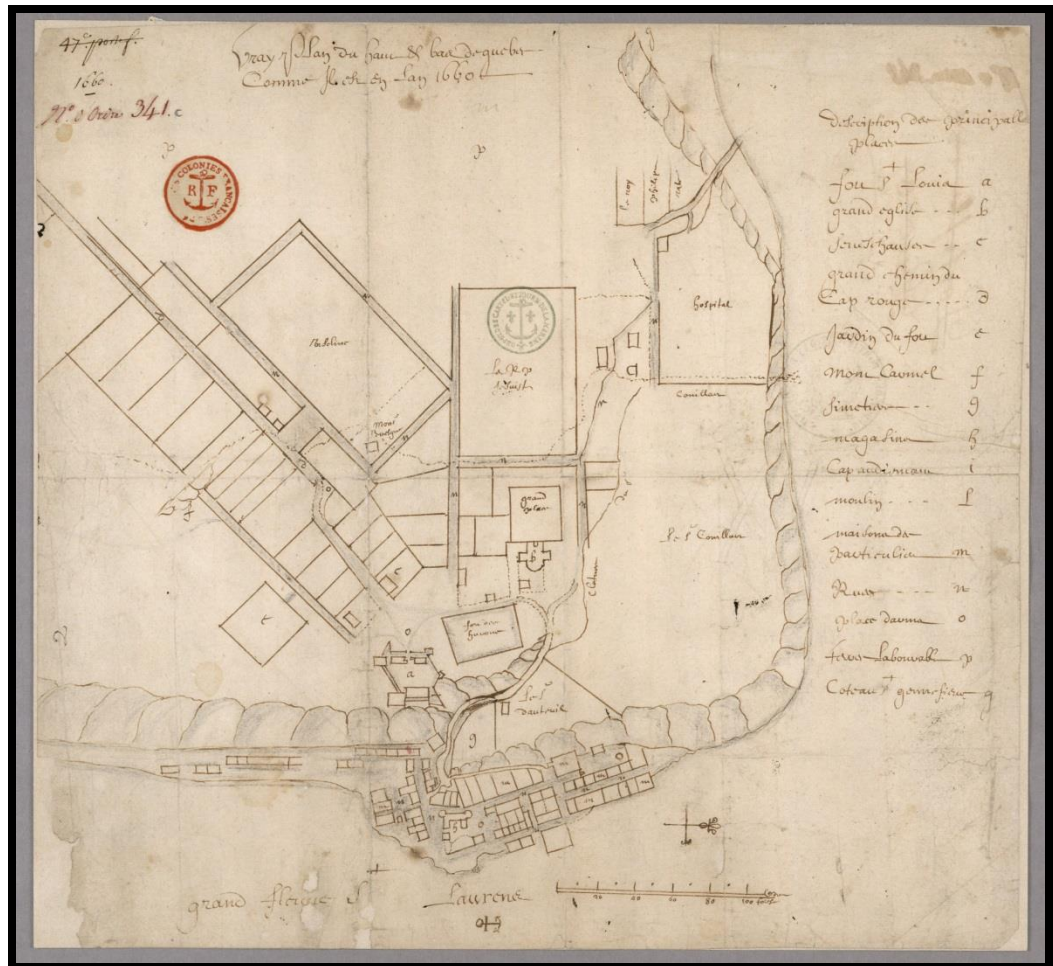


Figure 3 : Plan de Bourdon montrant la ville de Québec en 1660. La place d'Armes y est identifiée par la lettre « o », devant la porte du fort Saint-Louis. (Bourdon, *Vray plan du haut et bas de Québec comme il est en l'an 1660*, ANOM, FR 3DFC341C).

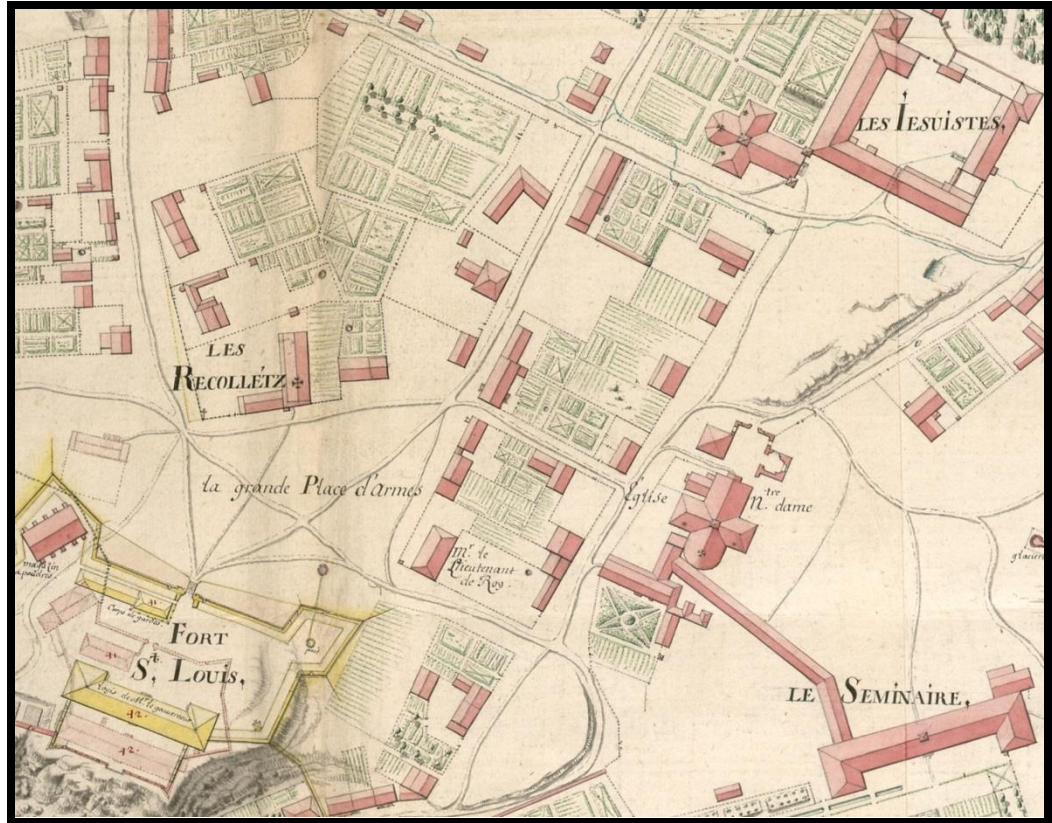


Figure 4 : Plan de Robert de Villeneuve illustrant la ville de Québec en 1692, ainsi qu'en jaune, les projets de nouvelles constructions. On peut y voir en face du fort Saint-Louis « La grande Place d'armes » et en haut de celle-ci, les édifices des Récollets. Plus au nord-ouest : la propriété des Jésuites, avec sa troisième chapelle et son collège (*Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France...*, BAC NMC21760).



Figure 5 : Vue de Québec à vol d'oiseau. L'édifice de la Justice identifié comme « Le Palais » y est représenté le long de la rue Sainte-Anne. On y voit aussi le premier collège des Jésuites (Bourdon, *Le véritable plan de Québec fait en 1663*, BAC NMC20894).

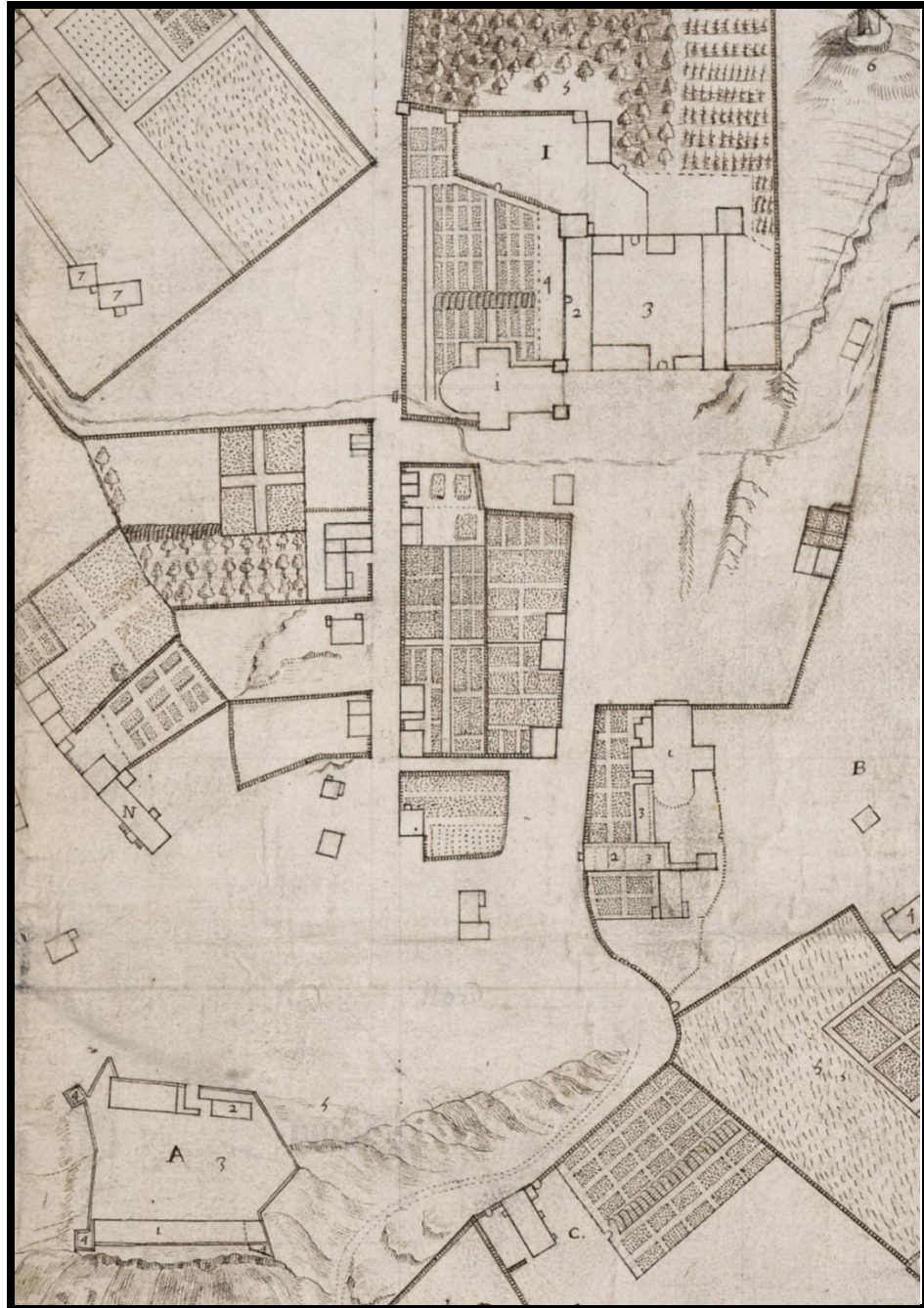


Figure 6 : Plan de la ville de Québec en 1670. À noter les bâtiments éparpillés devant le fort (A), de même que celui de la Sénéchaussée, identifié par la lettre « N ». (Bourdon, *La ville haute et basse Québec en la Nouvelle-France*, 1670, ANOM, FR 3DFC343A).

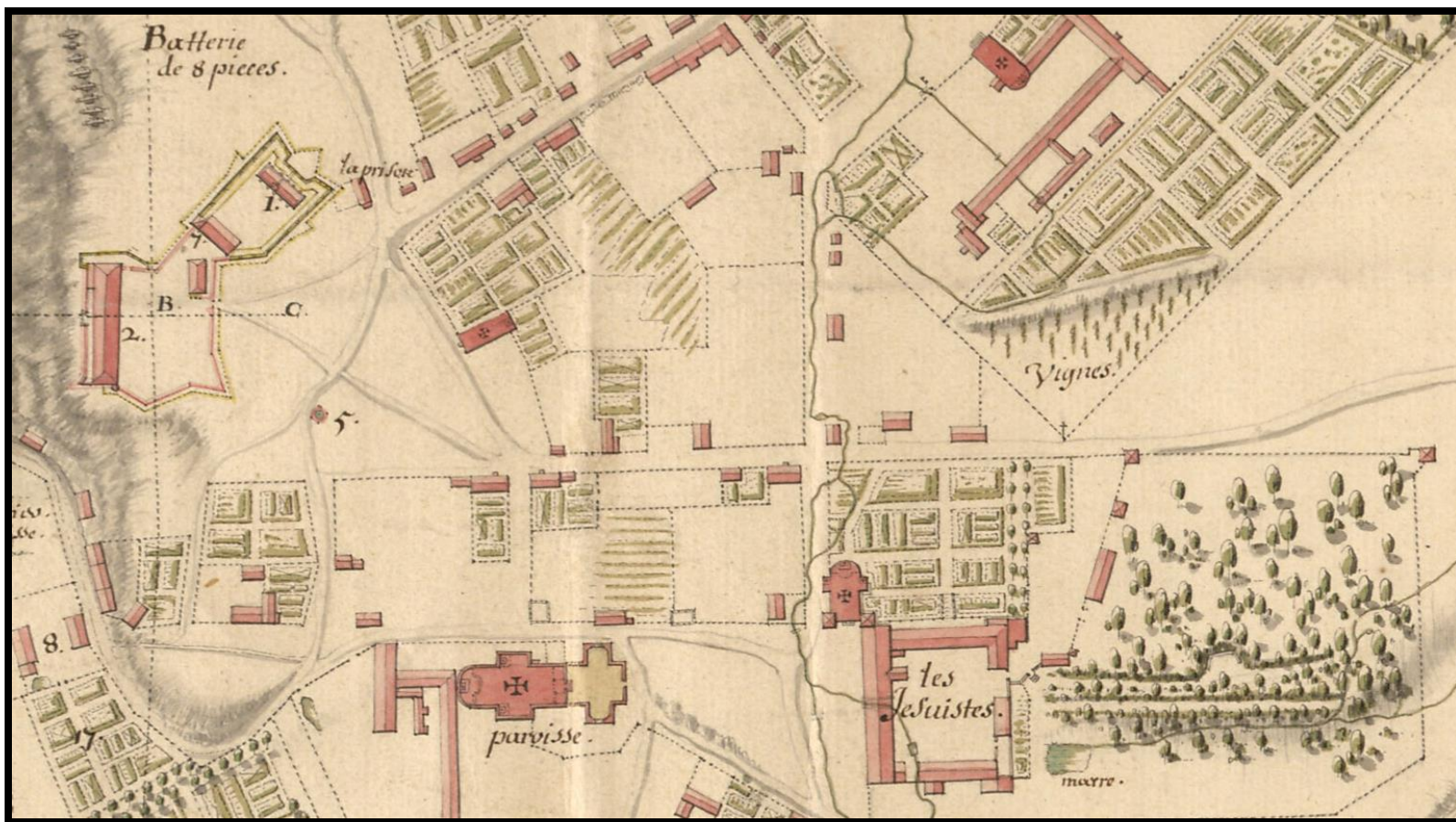


Figure 7 : Plan de la ville de Québec en 1685, selon Robert de Villeneuve. À noter : la série de bâtiments dans le secteur sud-ouest de la place d'Armes. Au sud-ouest, la propriété des Jésuites, avec sa troisième chapelle munie de ses deux tours en façade et le collège, avant qu'il ne soit reconstruit en 1725 (Villeneuve, *Plan De La Ville et Chasteau de Québec, fait en 1685, Mesurée exactement* [détail], BAC C17958).



Figure 8 : Plan de la ville de Québec vers 1760, dressé à partir des plans existants à la fin du Régime français. À noter : l'existence d'une chapelle sur la propriété des Récollets, le long de la rue Saint-Louis (*Plan of Quebec, 1760* [1805], BAC NMC20598.).



Figure 9 : Plan du secteur de la place d'Armes en 1799, où l'on peut voir encore les bâtiments associés au complexe du monastère des Récollets. Dans la légende, l'auteur y indique par la lettre « b » que ceux-ci sont en ruines (*Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs...Done in the Engrs Drawing Room Quebec by Wm Hall, Lt Royal Arty 1799, BAC NMC11088*).



Figure 10 : Plan du secteur de la place d'Armes, où l'on ne voit plus le complexe du monastère des Récollets. À noter aussi au nord-ouest : l'église des Jésuites et le marché public (*Plan of the fortifications of Quebec with the new works proposed. Gothr Mann, M. Genl Commandg RI Engr, Quebec 1st August 1804. Drawn in the Engineer's Drawing Room, Quebec, By Capt Wm Hall, Royl Artillery & John B. Duberger, Royl Miliy Surv & Draftsman, 1804, BAC NMC11082*).

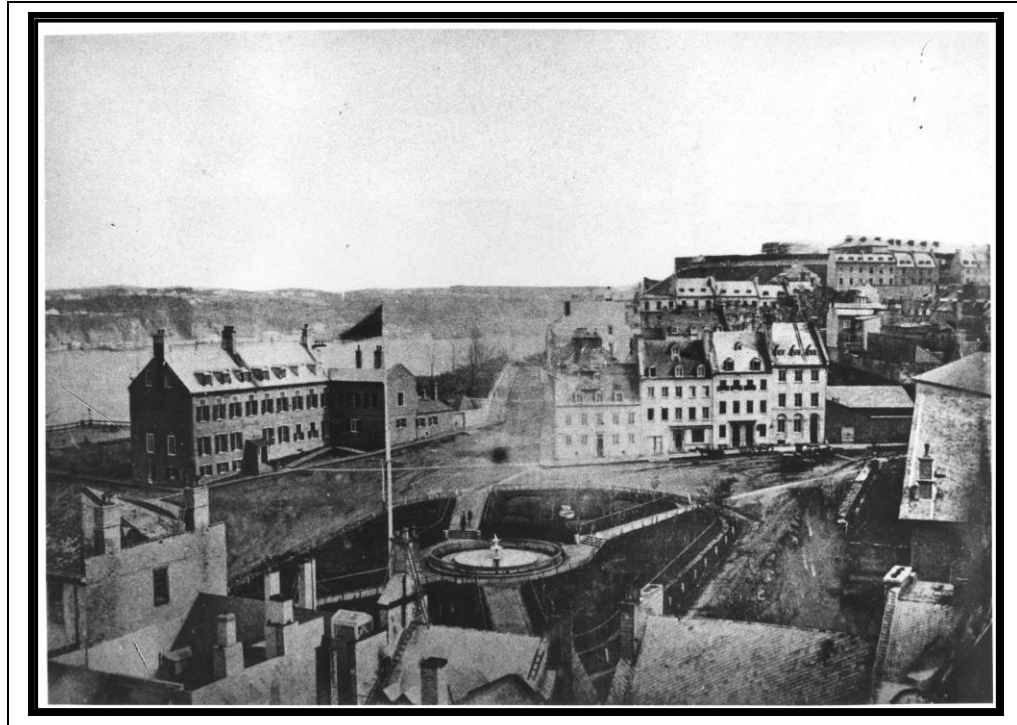


Figure 11 : Vue de la place d'Armes, vers 1865. À remarquer la fontaine au centre du parc. (*Place d'Armes, Québec, Canada, 1865, BAC, copie de négatif : PA-127367*).



Figure 12 : Vue du collège et de l'église des Jésuites, vers 1770 (BanQ, P600, S5, PGN42).

ANNEXE: INVENTAIRE DES ARTEFACTS

